



Règlement SFDR | Lettre d'information

10 mars 2021

Rothschild & Co Asset Management Europe annonce 96% des encours de ses fonds ouverts classés en articles 8 et 9 (SFDR)

Rothschild & Co Asset Management Europe fait le choix de s'engager activement pour contribuer à une transition vers une économie plus durable et a décidé de classer ses fonds très majoritairement dans les catégories relevant des articles 8 et 9 du règlement SFDR.

En novembre 2018, la Commission européenne s'est engagée à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) pour parvenir à une économie neutre pour le climat d'ici à 2050 et a demandé au secteur financier de mettre en place les réformes nécessaires pour soutenir la transition vers une économie plus durable.

Le Règlement européen (UE) 2019/2088 dit "Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)" s'inscrit dans cette démarche et vise à améliorer les exigences de transparence liées aux risques de durabilité des investissements¹.

Le Règlement entre en application le 10 mars 2021 et crée, pour les acteurs de marché et les conseillers financiers, de nouvelles obligations de transparence. En particulier, il demande aux sociétés de gestion de s'engager à classer leurs fonds dans l'une des trois catégories de produits suivantes :

- les produits dits "article 9" ("vert foncé") qui ont pour objectif l'investissement durable, c'est-à-dire l'investissement dans des activités économiques qui contribuent à un objectif environnemental ou social ;
- les produits dits "article 8" ("vert clair") qui font la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales dans le cadre de leur stratégie d'investissement globale ;
- Les produits dits "article 6" ("gris") qui soit prennent en considération les risques ESG dans le cadre de leur processus d'investissement, soit qui sont explicitement déclarés comme non durables.

La documentation juridique des fonds et les nouvelles politiques relatives à l'intégration des risques de durabilité sont disponibles sur le site Internet : <https://am.eu.rothschildandco.com>

Fidèle à son engagement pour une économie plus durable, Rothschild & Co Asset Management Europe a fait le choix de classer ses fonds majoritairement dans les catégories 8 et 9, qui représentent 96% des encours de ses fonds ouverts.

96%

**des encours de
nos fonds ouverts
classés en articles
8 et 9²**

Notes

¹ Par "risque en matière de durabilité" est entendu un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement.

² Source : Rothschild & Co Asset Management Europe au 8 mars 2021. Les données mentionnées sont susceptibles d'évoluer à tout moment.

Règlement SFDR | Classification des principaux fonds ouverts

Vous trouverez ci-dessous la liste des principaux fonds ouverts de notre gamme avec leur classification.

Fonds	Classification SFDR		
	Article 9 (vert foncé)	Article 8 (vert clair)	Article 6 (gris)
Gamme Conviction			
R-co Conviction Club		●	
R-co Conviction Credit 12M Euro		●	
R-co Conviction Credit Euro		●	
R-co Conviction Credit SD Euro		●	
R-co Conviction Equity Value Euro		●	
R-co Lux Conviction Credit 12M Euro		●	
R-co Lux Conviction Credit Euro		●	
R-co Lux Conviction Equity Value Euro		●	
Gamme Thematic			
R-co Thematic Gold Mining			●
R-co Thematic Real Estate		●	
R-co Thematic Silver Plus		●	
R-co Thematic Target 2026 HY		●	
Gamme Valor			
R-co Valor		●	
R-co Valor Balanced		●	
R-co Lux Valor		●	
Gamme 4Change			
R-co 4Change Climate Credit Euro		●	
R-co 4Change Climate Equity Euro		●	
R-co 4Change Green Bonds	●		
R-co 4Change Moderate Allocation		●	
R-co Lux 4Change Moderate Allocation		●	
Gamme RMM			
RMM Actions USA		●	

Pour plus d'informations

Service Clients	Rothschild & Co Asset Management Europe
clientserviceteam@rothschildandco.com	29, avenue de Messine
https://am.eu.rothschildandco.com	75008 Paris

À propos de Rothschild & Co Asset Management Europe

Division spécialisée en gestion d'actifs du groupe Rothschild & Co, nous offrons des services personnalisés de gestion à une large clientèle d'investisseurs institutionnels, d'intermédiaires financiers et de distributeurs. Nous articulons notre développement autour d'une gamme de fonds ouverts, commercialisés sous quatre marques fortes : Conviction, Valor, Thematic et 4Change, et bénéficiant de nos expertises de long terme en gestion active et de conviction ainsi qu'en gestion déléguée. Basée à Paris et implantée dans 10 pays en Europe, nous gérons plus de 21 milliards d'euros et regroupons près de 170 collaborateurs.

Plus d'information sur : <https://am.eu.rothschildandco.com>

Rothschild & Co Asset Management Europe, société en commandite simple au capital de 1 818 181,89 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 824 540 173 R.C.S Paris, ayant son siège social au 29, avenue de Messine à Paris (75008). Société de Gestion de Portefeuilles agréée par l'AMF, sous le numéro GP-17000014

Ce document n'est en aucun cas un document promotionnel.